

**Service Public Assainissement Non Collectif**

8 Avenue des Alliés

BP 98407

25208 MONTBELIARD CEDEX

Tél : 03 81 31 88 17

Fax : 03 81 31 87 89

Courriel : [spanc@agglo-montbeliard.fr](mailto:spanc@agglo-montbeliard.fr)

**FICHE DECLARATIVE**  
**concernant l'étude préalable de la conception d'une installation**  
**d'assainissement non collectif.**

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif est une exigence découlant de la Loi sur L'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif et par arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de la mission de contrôle du SPANC.

Les vérifications sont réalisées en deux temps et se déclinent ainsi :

- Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné
- Visite sur site si nécessaire afin d'examiner la faisabilité

Le présent feuillet renseigné doit être déposé auprès du SPANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées.

Une étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière peut être exigée par le SPANC. Cette information figure dans le règlement de service. Merci de bien vouloir en prendre connaissance et de prendre contact avec votre SPANC pour toutes informations complémentaires.

## Nature de la demande

Le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | D'une demande de Permis de Construire d'une construction neuve   |
| <input type="checkbox"/> | D'une demande de Permis de Construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement).        |
| <input type="checkbox"/> | De la réhabilitation ou de la création d'un dispositif d'assainissement non collectif sans Permis de Construire. |
| <input type="checkbox"/> | D'une modification du projet d'assainissement non collectif suite à un avis non conforme préalable.              |

## Coordonnées du propriétaire

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse du propriétaire :

Code postal:

Commune :

Téléphone:

Courriel :

Adresse de l'installation  
d'assainissement :

Réf. cadastrales de l'habitation  
assainie (*section et numéro*)

<b>Mise en place de l'installation</b>			
<b>CONCEPTEUR DU PROJET</b> (bureau d'études, installateur, autre, etc.)			
Société :			
Nom :			
Adresse :			
Code Postal :			
Commune :			
Téléphone :		Portable :	
Courriel :			
<b>INSTALLATEUR (prévu) :</b>			
Société :			
Nom :			
Adresse :			
Code Postal :			
Commune :			
Téléphone :		Portable :	
Courriel :			

<b>Caractéristiques de l'immeuble</b>		
Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si oui, sera-t-il conservé?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Détail des éléments qui seront conservés :		
<b>MAISON D'HABITATION INDIVIDUELLE</b>		
<input type="checkbox"/> Principale	<input type="checkbox"/> Secondaire	<input type="checkbox"/> Location
<input type="checkbox"/> Autre (préciser: .....)		
<b>Nbre pièces principales* :</b>		(PP)
En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* après travaux. :		(PP)
<i>*Au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les "pièces principales" sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux "pièces de services" (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.).</i>		
En cas d'application d'une équivalence entre pièces principales et nombre d'Equivalents-Habitants (EH) distincte de celle prévue par la réglementation (1PP=1EH), quel est le nombre d'EH retenu?		(EH)
<b>AUTRES IMMEUBLES</b> (locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers, sanitaires isolés, etc.)		
Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation?		
Capacité d'accueil de l'immeuble :		
Nombre d'équivalents-Habitants retenu :		(EH)

Les informations contenues dans ce document font l'objet d'un traitement automatisé. Vous pouvez obtenir communication des informations nominatives vous concernant et, si nécessaire, les faire rectifier, en vous adressant au Service Assainissement Non Collectif.

## Mode d'alimentation en eau potable

Adduction publique

Adduction privé, précisé : .....

## Collecte des eaux pluviales

Destination des eaux pluviales : .....

## Caractéristiques du terrain

Superficie du terrain :

Superficie disponible pour l'installation :

Pente existante :

<5%

de 5 à 10%

>10%

Terrain inondable :

Oui

Non

Présence d'une nappe à moins d'1m du fond de fouille projeté :  
(Hors niveau exceptionnel des hautes eaux)

Oui

Non

Etude de sol réalisée (si oui, la fournir) :

Oui

Non

Si OUI ,nature du sol :

Perméable ( $k \geq 10\text{mm/h}$ )

Imperméable ( $k \leq 10\text{mm/h}$ )

### PUITS OU FORAGE

Présence d'un puits ou d'un forage à proximité du dispositif :

Oui

Non

Si oui, s'agit-il d'un forage déclaré (déclaration en mairie au titre de la loi sur l'eau 2006)?

Oui

Non

Est-il destiné pour la consommation humaine?

Oui

Non

Est-il utilisé pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine?

Oui

Non

Est-il destiné pour l'arrosage, hors légumes destinés à la consommation humaine ?

Oui

Non

Distance vis-à-vis de l'installation d'assainissement :

>35m

<35m

*Note : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.*

<b>Caractéristiques de l'installation projetée</b>				
<i>IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/300 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement/traitement/évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.</i>				
<input type="checkbox"/> <b><u>FILIERE TRADITIONNELLE</u></b>				
<b>PRETRAITEMENT ET/OU TRAITEMENT PRIMAIRE (le cas échant)</b>				
<input type="checkbox"/> Bac à graisse			Volume :	M <sup>3</sup>
<i>(Fortement conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieur à 10m).</i>				
<input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux			Volume :	M <sup>3</sup>
<i>NB : les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur.</i>				
<input type="checkbox"/> Préfiltre (décolloïdeur)			Volume :	M <sup>3</sup>
Est-il intégré à la fosse?			<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Toilettes sèches				
<b>TRAITEMENT SECONDAIRE</b>				
<b>Epandage en sol naturel (sol en place)</b>				
<input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage				
Nb de tranchées : .....	Longueur : .....m	Largeur : .....m	Prof : .....m	Longueur tot : .....m
<input type="checkbox"/> Lit d'épandage				
Profondeur : .....m	Surface:.....m <sup>2</sup>	Longueur : ..... m	Largeur :.....m	
<b>Epandage en sol reconstitué</b>				
<input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé				
Longueur : .....m	Largeur : .....m	Profondeur : .....m	Surface :.....m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé				
Longueur : .....m	Largeur : .....m	Profondeur : .....m	Surface :.....m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/> Tertre d'infiltration				
Hauteur: .....m	Longueur à la base : .....m	Largeur à la base : .....m		
Longueur au sommet : .....m		Largeur au sommet : .....m		
<input type="checkbox"/> <b><u>FILIERE AGREEE</u></b>				
Nom commercial :				
Modèle :				
N° d'agrément :				
Capacité de traitement (EH):				

Les informations contenues dans ce document font l'objet d'un traitement automatisé. Vous pouvez obtenir communication des informations nominatives vous concernant et, si nécessaire, les faire rectifier, en vous adressant au Service Assainissement Non Collectif.

<b><u>DISPOSTIFS ANNEXES EVENTUELS</u></b>			
<input type="checkbox"/> Chasse Automatique (chasse à auget, auget basculant)	Volume de la bâchée :	m <sup>3</sup>	
<input type="checkbox"/> Pompe ou système de relevage			
Volume du poste : ..... m <sup>3</sup>		Nombre de pompes dans le poste :	
Usage :	<input type="checkbox"/> eaux brutes	<input type="checkbox"/> Eaux prétraitées	<input type="checkbox"/> eaux traitées
<b><u>MODALITES D'EVACUATION DES EAUX TRAITEES</u></b>			
<input type="checkbox"/> Tranchée(s) d'infiltration			
Nombre : .....	Longueur : .....m	Profondeur : .....m	Soit Longueur tot : ..... m
<input type="checkbox"/> Lit d'infiltration			
Profondeur : .....m	Surface: .....m <sup>2</sup>	Soit ..... m	x .....m
<input type="checkbox"/> Réseau d'eaux pluviales*	Exutoire des eaux pluviales : .....		
<input type="checkbox"/> Fossé*	Exutoire du fossé : .....		
<input type="checkbox"/> Cours d'eau*	Nom du cours d'eau : .....		
<input type="checkbox"/> Puits d'infiltration*			
Dimensionnement : .....		Profondeur : .....m	
*Ces exutoires sont soumis à autorisation des instances concernées. Se référer au règlement du SPANC. Des données concernant la nature du sol (géologie et pédologie) doivent être fournies.			

<b>Observations éventuelles du pétitionnaire</b>

<b>Pièces à joindre au présent dossier technique</b>
- Copie de l'Etude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière si réalisée.
Si non réalisée, les pièces ci-dessous sont à fournir :
- Plan de masse au 1/300 ou 1/200 sur lequel figure l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle ;
- Le cas échéant, accord écrit du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel).

## Engagements du propriétaire

Je certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, je m'engage :

- A informer le SPANC de toute modification du projet ;
- A ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC ;
- A informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement dans le délai indiqué dans le règlement de service du SPANC ;
- A respecter les règles techniques de pose du système projeté ;
- A ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- A ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- A assurer le bon entretien de l'installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément le cas échéant (filiales agréées) ;
- A m'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

Fait à : ....., le .....

Signature